

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-118
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
DOMAINES DE
COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

OBJET :
OPERATION «
CŒUR DE VILLE
N°2026-06 » –
AIDES A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 22 AVRIL 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 22 AVRIL 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU
06 MAI 2026

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, FREUDENREICH Patrick,
VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel,
SÉMAT Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, DE
ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

BARBAUD Fabienne donne pouvoir à CHABERT Sabine,
KICKOFF Gladys donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,
PERLES Bruno donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale ayant pour vocation d'encourager l'installation et la reprise des commerces en cœur de ville (secteurs : rue Gambetta, Place de Verdun et rue du 11 novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale (aide aux loyers), approuvé par délibération du Conseil Municipal n° 2023-75 du 28 mars 2023 et complété par délibération n°2024-222 du 7 octobre 2024.

A ce jour, ce sont 28 commerces qui ont bénéficié de cette aide depuis le début de l'opération, soit un montant global de 66 719.60 Euros (montant arrêté au 1^{er} avril 2026).

Monsieur le Maire indique que le comité de sélection s'est réuni le 14 avril 2026 pour examiner les demandes d'aide déposées par :

- Madame BRUNET Anne, pour la création d'une boutique-atelier « La Rose et le Banian », dédiée à la création artistique florale (bouquets, compositions florales) et à la vente d'objets décoratifs, dans les locaux situés 7, place de Verdun. Le montant du loyer mensuel s'élève à 350,00 euros hors charges.
- Madame ANTOINE Mathilde, pour la création d'un salon de thé félin et ludique « Miaw », dans les locaux situés 3, place de Verdun. Le montant du loyer mensuel s'élève à 370,00 euros hors charges.

Les dossiers de demande d'aide examinés répondant aux critères d'attribution définis,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

ATTRIBUE une aide mensuelle de 250.00 Euros au profit de Madame BRUNET Anne (LA ROSE ET LE BANIAN), pendant 18 mois ;

ATTRIBUE une aide mensuelle de 250.00 Euros au profit de Madame ANTOINE Mathilde (MIAW), pendant 18 mois ;

PRECISE que le versement de l'aide interviendra sur production des justificatifs de paiement des loyers et sous réserve de l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires ;

INDIQUE que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de la Commune, article 65742.

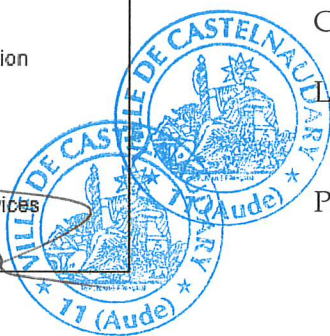
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 30 AVR. 2026
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le 30 AVR. 2026
Par publication le 06 MAI 2026
Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas MAYRAL



Castelnaudary, le 28 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 06 MAI 2026
ID : 011-211100763-20260428-DB2026118-DE

